



**ARRETE RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORIENTATION  
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES DU SECOND DEGRE DU TARN**

**Arrêté modificatif n°1**

**Pour le Recteur  
et par délégation**

**Le Directeur académique  
des services de l'Education nationale du Tarn**

Vu le code de l'éducation, notamment son article D.332-7 ;

Vu le décret du 3 août 2018 nommant Monsieur Jérôme Bourne Branchu, Directeur académique des services de l'éducation nationale du Tarn ;

Vu l'arrêté du 07 décembre 2005 modifié relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2019 relatif à la composition de la CDOEA du Tarn ;

**ARRETE**

## **ARTICLE 1 :**

La commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA) du second degré du Tarn prévue par l'article D.332-7 du code de l'éducation est composée comme suit :

### **- Membres titulaires de droit :**

- Monsieur Bourne Branchu, Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale du Tarn, Président de la commission,
- Madame Irène Badouraly, médecin, conseillère technique départementale du Tarn,
- Madame Christèle Tholence, assistante sociale, conseillère technique départementale du Tarn,

### **- Membres désignés par le Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale :**

- Madame Isabelle Chartier, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés dans le Tarn,
- Monsieur Frédéric Brabet, Inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Lavaur,
- Monsieur Pascal Zoppas, directeur de l'école Carpentier Lapérouse à Albi,
- Madame Sylvie Tabaczynsky, Principale du collège Augustin Malroux à Blaye Les Mines,
- Madame Alixe Airault, directrice adjointe de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) au collège Jean Jaurès à Albi,
- Madame Emilie Valentini, professeure d'éducation physique et sportive au collège Bellevue à Albi,
- Madame Gisèle Pédurand, professeure des écoles, école élémentaire Jacques Durand à Réalmont,
- Monsieur Philippe Peyre, professeure des écoles, spécialisé réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), circonscription Lavaur,
- Madame Valérie Loison, psychologue scolaire, circonscription de Lavaur,
- Madame Pascale Griffault, Directrice du centre d'information et d'orientation à Albi,
- Madame Anne Kitzinger, psychologue de l'éducation nationale au centre d'information et d'orientation à Gaillac,
- Madame Céline Rodriguez, assistante sociale scolaire, référente 1<sup>er</sup> degré,
- Madame Anne-Marie Trouche-Callau, médecin psychiatre, centre médico psychologique pour enfants et adolescents à Carmaux.

- **Représentants des parents d'élèves, désignés par le Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale sur proposition des associations de parents d'élèves les plus représentatives dans le département :**

- Madame Christine Bourrel, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,
- Monsieur Mickaël Harivel, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,
- Madame Sylvie Lacombe, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn.

- Sur proposition des associations de parents d'élèves les plus représentatives dans le département, sont nommés représentants suppléants des parents d'élèves :

- Monsieur Alexandre Meyer, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,
- Madame Carole Giroir, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn,
- Madame Hafida Aincer, Fédération des conseils de parents d'élèves du Tarn.

- **Représentants de parents d'élèves des établissements d'enseignement privés sous contrat désignés par le Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale :**

- Madame Maguy Dazats, Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre du Tarn,
- Sur proposition de l'union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre du Tarn, Madame Eve Darnaud, est nommée représentante suppléante des parents d'élèves.

**ARTICLE 2 :**

En cas d'empêchement du Président, son remplacement est assuré par Madame Isabelle Chartier, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés dans le Tarn.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté rentre en vigueur à compter du 9 décembre 2019.  
Les autres dispositions de l'arrêté du 8 janvier 2019 demeurent inchangées.

**ARTICLE 4 :**

La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Tarn est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Albi, le 9 décembre 2019

Le Directeur académique des services  
de l'Education nationale du Tarn

Jérôme BOURNE BRANCHU